

DIRIGEANT

N°3

L'ancrage territorial, Créateur de richesses

Favoriser les liens avec les acteurs du territoire, c'est contribuer à l'économie locale et de fait développer de la richesse au bénéfice de tous grâce au principe d'interaction.

Si l'on vous dit « moutarde et cassis », faites-vous le lien avec Limoges ou Dijon ?

Au-delà des spécialités régionales, l'implication des entreprises auprès des acteurs locaux et la contribution au développement local, font partie intégrante des grands principes de la RSE dans la mesure où l'ancrage territorial aide au renforcement de la société civile.

En premier lieu, l'impact de l'entreprise sur le territoire se traduit par sa contribution économique : création d'emplois, de technologies, de compétences, de richesses, de services...

En second lieu, l'entreprise bénéficie en retour de ressources, en termes d'infrastructures, logistiques, humaines, naturelles dont elle a besoin, dans son environnement proche, pour être performante et concurrentielle.

L'appui aux communautés locales, l'amélioration de la qualité de vie (à travers l'éducation, la culture ou la santé), le mécénat* sont des outils du développement local qui sont disponibles et qui intègrent le champ de la RSE.

Bref, votre entreprise est une partie intégrante de son territoire régie par le principe d'interaction.



VOTRE AUTODIAGNOSTIC

- Avez-vous identifié les impacts des différentes activités de votre entreprise qui contribuent au développement de son territoire ? **OUI NON**
- Favorisez-vous l'utilisation des ressources (matérielles, humaines, techniques) disponibles sur le territoire ? **OUI NON**
- Avez-vous identifié les différents acteurs du territoire avec lesquels votre entreprise interagit ? **OUI NON**
- Développez-vous des relations avec les différents acteurs du territoire ? **OUI NON**
- Contribuez-vous au développement technologique sur le territoire ? **OUI NON**
- Etes-vous impliqué dans les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés au territoire ? **OUI NON**

IDENTIFIER LES ZONES D'INTERACTION AVEC LE TERRITOIRE

Pour une entreprise qui s'engage dans une démarche de RSE, il est pertinent de participer activement aux démarches territoriales afin de mettre en cohérence les propres enjeux de son entreprise avec les enjeux du territoire. Les clubs ou groupements d'entreprises qui ouvrent leur porte au monde éducatif (enseignants et étudiants) ou les associations regroupant des tops managers de grosses entreprises qui proposent du mécénat de compétences à des entreprises plus petites (Alizé) sont des exemples parlants.

LES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES

- Participer aux Agendas 21 locaux et aux Plans Climat ou s'inspirer directement de leur matrice pour décliner des plans d'actions
- Collaborer avec les collectivités sur des projets innovants type « Ecoles et Entreprises » de Capnord
- Ouvrir le sourcing : faire appel à des groupes du territoire (type insertion par l'activité économique, régies de quartier, CAPEMPLOI...)
- Aider à conserver et à protéger le patrimoine culturel local pour garantir l'attractivité du territoire
- Soutenir la création d'entreprises et de coopératives
- Fédérer les salariés autour d'un projet de mécénat permet de stimuler la cohésion interne en bénéficiant d'avantages fiscaux

Liens utiles :

- <http://lamallette-rse.org/plan-dactions-developpement-local/>

Contacts utiles :

- **DREAL Bourgogne** : les Agendas 21 en Bourgogne
<http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/les-agendas-21-en-bourgogne-r306.html>
- **ALTERRE Bourgogne**
<http://www.alterre-bourgogne.org/>
- Le **Comité Richelieu et Pacte PME** qui favorisent l'intégration locale des achats des grands groupes :
<http://www.comite-richelieu.org/> <https://www.pactepme.org>

LES POINTS MAJEURS

- Considérer que son entreprise fait partie intégrante d'un territoire et est dans une relation d'interaction
- Faciliter les relations avec les fournisseurs locaux
- S'impliquer dans la promotion de l'éducation afin de participer à la coordination entre besoins et offres de formation (liens avec les écoles, les universités locales et la recherche)
- Faciliter l'embauche du personnel local en renforçant les liens avec les acteurs de l'emploi
- Etre vigilant à la santé et à la sécurité de ses employés (tabac, alcool, gestes et postures...) en nouant des relations privilégiés avec les acteurs de la santé du territoire
- Stimuler les salariés autour d'un projet de mécénat, et leur apporter un appui
- Aller à la rencontre et prendre conscience de la richesse des territoires (cultures, histoire, religion, traditions et autres caractéristiques)

VOICI CE QUE J'Y GAGNE

- Une meilleure compréhension des attentes et des enjeux des entreprises par les instances territoriales
- Une meilleure réponse aux besoins de recrutement
- Une cohésion sociale interne et externe optimisée
- Une meilleure connaissance des acteurs locaux et donc des partenaires potentiels
- Bénéficier d'un territoire attractif, dynamique et innovant qui sait partager ses bonnes pratiques